

Objet : **OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT D'AULNAY-SOUS-BOIS  
- REMPLACEMENT DE REPRESENTANTS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

Le Maire informe l'Assemblée que par une délibération n° 4 du 18 septembre 2008, six élus ont été désignés en qualité de représentants du Conseil Municipal pour siéger au sein du Conseil d'Administration de l'OPH.

Pour rappel, il s'agit de Messieurs SEGURA - SIEBECKE  
ANNONI – LAOUEDJ et de Mesdames BENHAMOU et QUERUEL

Il convient de procéder au remplacement de .....

Le Maire propose la nomination de .....

Il est rappelé que n'est en rien modifié les autres représentants du Conseil municipal ni des personnes qualifiées, telles que désignés dans la délibération susvisée.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**ENTENDU** l'exposé de son Président,  
**ENTERINE** la (ou les) nomination(s) susvisée(s).

**Objet : SYNDICAT D'EQUIPEMENT ET D'AMENAGEMENT DES PAYS DE FRANCE ET DE L'AULNOYE (SEAPFA) - REMPLACEMENT DE REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Maire informe l'Assemblée que par délibérations n° 42 du 10 avril 2008, n° 26 du 19 novembre 2009 et n° 27 du 19 novembre 2009, 6 délégués titulaires et 6 délégués suppléants ont été désignés en qualité de représentants du Conseil Municipal au sein du Comité Syndical du SEAPFA :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. SEGURA	M. LAOUEDJ
M. BENJANA	M. MOREL
Mme CASSIUS	Mme DEMONCEAUX
M. AMEDRO	Mme PISTONE
M. ANNONI	M. GENTE
M. EL KOURADI	M. CHAUSSAT

Il convient de procéder au remplacement de certains représentants.

Ainsi, le Maire propose les nominations suivantes :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. SEGURA	M. LAOUEDJ
M. BENJANA	M. DE OLIVEIRA
Mme CASSIUS	Mme DEMONCEAUX
M. MOREL	Mme MOREL-BAILLEUL
M. ANNONI	M. GENTE
M. EL KOURADI	M. CHAUSSAT

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**ENTENDU** l'exposé de son Président,  
**ENTERINE** les nominations susvisées.

**Objet : ASSOCIATION DES CENTRES SOCIAUX D'AULNAY-SOUS-BOIS (ACSA) - REMPLACEMENT D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Maire informe l'Assemblée que par délibérations n° 37 du 10 avril 2008, n° 54 du 22 octobre 2009, six élus ont été désignés en qualité de représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale de l'Association ACSA.

Pour rappel, il s'agit de : M.SIEBECKE – Mmes KEBLI – CASSIUS – LELOUP – DIENG – RENAULT.

Il convient de procéder à la désignation d'un nouveau représentant pour remplacer Monsieur SIEBECKE. A cet effet, le Maire propose la nomination de Madame Marie- Christine FRECHILLA

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**ENTENDU** l'exposé de son Président,

**ENTERINE** la nomination susvisée.

**Objet : ASSOCIATION SADDAKA - REMPLACEMENT D'UN  
MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Maire informe l'Assemblée que par délibération n° 40 du 10 avril 2008, deux élus ont été désignés en qualité de représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration de l'Association SADDAKA. Pour rappel, il s'agit de M.SIEBECKE et de Mme FOUGERAY.

Il convient de procéder à la désignation d'un nouveau représentant pour remplacer Monsieur SIEBECKE. A cet effet, le Maire propose la nomination de Madame Josette CASSIUS.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**ENTENDU** l'exposé de son Président,  
**ENTERINE** la nomination susvisée.

**Objet : ASSOCIATION AULNAY SPORTS - REMPLACEMENT  
D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Maire informe l'Assemblée que par délibération n° 36 du 10 avril 2008, quatre élus ont été désignés en qualité de représentants du Conseil Municipal pour siéger au sein du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale de l'Association AULNAY SPORTS. Pour rappel, il s'agit de MM. GALLOSI - GENTE - RAMADIER et Mme DEXHEIMER

Il convient de procéder à la désignation d'un nouveau représentant pour remplacer Madame DEXHEIMER. A cet effet, le Maire propose la nomination de Madame Patricia MOREL-BAILLEUL.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**ENTENDU** l'exposé de son Président,  
**ENTERINE** la nomination susvisée.

Objet : **ASSOCIATION INSTITUT AULNAYSIEN DE  
DEVELOPPEMENT CULTUREL (IADC) -  
REEMPLACEMENT DE REPRESENTANTS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

Le Maire informe l'Assemblée que par délibération n° 34 du 10 avril 2008, sept élus ont été désignés en qualité de représentants du Conseil Municipal pour siéger au sein de l'Association IADC.

Pour rappel, il s'agit de MM. LAOUEDJ - GUILLEMIN et de Mmes CASSIUS - MICHEL - FRECHILLA - BLAZA - BOITEL

Il convient de procéder à la désignation de deux nouveaux représentants pour remplacer Madame BLAZA et Monsieur LAOUEDJ. A cet effet le Maire propose la nomination de Monsieur DE OLIVEIRA et de Monsieur CHALLIER.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**ENTENDU** l'exposé de son Président,  
**ENTERINE** les nominations susvisées.